Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212901409-20260330-2026_051-DE

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 30 MARS 2026

Nombre de Conseillers		Date de Convocation :
Afférents au Conseil Municipal	**27**	
En Exercice	**27**	**23 mars 2026**
Présents	**21**	
Absents	**0**	
Excusés	**6**	
Votants	**27**	

L'an deux mille vingt-six le trente mars, à 19 heures, le conseil municipal de la commune, composé de 27 membres en exercice et dûment convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Madame GODET, maire.

	Présent.e	Absent.e Excusé.e	Absent.e	*Pouvoir à / Divers*
GODET Nathalie, Maire	X			
LE GALL Mikaël, 1er adjoint	X			
KERBIRIOU Delphine, 2ème adjointe		X		Béatrice KERNIVINEN
DO CARMO Raphaël, 3ème adjoint	X			
JEZEQUEL Marie-Hélène, quatrième adjointe		X		SALAUN Bruno mars
ROCLE Rodolphe, cinquième adjoint	X			
GUENGANT Catherine, sixième adjointe		X		LE GALL Mikaël
KERBRAT Jean-Yves		X		GODET Nathalie
REBOLLO Louisette		X		PERROT Christelle
QUOY Marie-Jo	X			
KERNIVINEN Béatrice	X			
LE BOT Pascale	X			
DROFF Vincent	X			
PERROT Christelle	X			
SALAUN Bruno	X			
SERVEL Philippe	X			
JOSSO Gwendal	X			
L'EOST Ana	X			
LE BRAS Dominique	X			
ZOLLI Emilie	X			
RIOU Adrien		X		SERVEL Philippe
CRUSIAUX Florian	X			
LE FEVRE Thierry	X			
ROQUEFORT Maripol	X			
PAUGAM Carine	X			
JORON Adrien	X			
GONZALEZ Victor	X			
TOTAL	**21**	**6**	**0**	

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212901409-20260330-2026_051-DE

DELIBERATION N°051/2026 – Versement des subventions d'équilibre aux budgets annexes 2026

Lors des conseils municipaux des 13 février et 9 mars 2026, le budget général de la commune et les budgets annexes (transports scolaires, SPIC photovoltaïques, ports et mouillages) ont été approuvés.

Les prévisions budgétaires incluent des subventions d'équilibre du budget général vers les budgets annexes afin de garantir leur équilibre financier.

Afin de concrétiser ces prévisions en écritures comptables, il est nécessaire de délibérer au sujet des affectations suivantes même si les crédits ont déjà été votés (exigence du SGC – Service de Gestion Comptable de LANDERNEAU) :

- BA Transports scolaires : 2440€ (cette somme couvre l'absence de versement en 2025 d'un montant de 1220€).
- BA Ports et Mouillages : 679.09€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** ces versements.

Pour extrait certifié conforme
La Maire,
Nathalie GODET